

ECE/CES/72

COMMISSION DE STATISTIQUE
et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Rapport
sur la cinquante-cinquième réunion
plénière de la Conférence des statisticiens
européens

(Genève, 11-13 juin 2007)



NATIONS UNIES

Rapport
sur la cinquante-cinquième réunion
plénière de la Conférence des statisticiens
européens

(Genève, 11-13 juin 2007)



NATIONS UNIES

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ECE/CES/72

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1
A. Participation	1
B. Ordre du jour et procédure	1
C. Déclarations et discours liminaires	1
II. RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE	2
A. Session d'avril 2007 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	2
B. Session de mars 2007 de la Commission de statistiques de l'ONU.....	2
III. COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE.....	3
A. Examen des statistiques démographiques	3
B. Coordination des statistiques de la santé.....	3
C. Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN 93) Rev. 1	4
IV. RAPPORTS D'ACTIVITÉ POUR INFORMATION	5
A. Mesure du développement durable	5
B. Mondialisation	5
C. Suivi du Séminaire de la Conférence sur les ressources humaines et la formation, tenu en 2006	6
D. Confidentialité et caractère privé de l'intégration des données statistiques	6
E. Rapports sur les activités des donateurs relatives à la coopération technique en Asie centrale.....	6
F. Rapports d'activité sur les travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence.....	7
G. Programme statistique de la CEE: rapports d'activité pour 2006 et projets pour 2007	7

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
H. Édition 2007 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée «Présentation intégrée»).....	7
I. Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son Bureau.....	7
V. SÉMINAIRE SUR LE RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES SERVICES DE STATISTIQUE.....	7
A. Première partie: Efficacité des programmes statistiques.....	8
B. Deuxième partie: Efficience des services de statistique.....	9
VI. SÉMINAIRE SUR LA MESURE DU CAPITAL – ALLER AU-DELÀ DES MESURES TRADITIONNELLES.....	11
A. première partie: déterminants de la politique en la matière	11
B. Deuxième partie: Limites du capital dans la version révisée du Système de comptabilité nationale de 1993	12
C. Troisième partie: Mesure du capital humain.....	13
D. Quatrième partie: Mesure du capital relationnel.....	14
VII. INFORMATIONS SUR LES THÈMES QUE LE BUREAU DE LA CONFÉRENCE DEVRA EXAMINER DE MANIÈRE APPROFONDIE.....	16
VIII. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE.....	17
IX. ÉLECTION DU BUREAU	18
X. QUESTIONS DIVERSES.....	18

I. INTRODUCTION

A. *Participation*

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa cinquante-cinquième réunion plénière à Genève, au Palais des Nations. Y ont participé des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Moldova, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

2. Étaient représentés la Commission européenne (Eurostat), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Institut de statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et la Division de statistique de l'ONU ainsi que les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes: Association européenne de libre-échange (AELE); Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Organisation mondiale du commerce (OMC); Banque des règlements internationaux (BRI); Banque centrale européenne (BCE); Organisation internationale du Travail (OIT); Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale. M^{me} Carol Carson, Directrice du projet de mise à jour du SCN, et M^{me} Anne Harrison, coordinatrice de la mise à jour du SCN, ont participé à la réunion, sur l'invitation du secrétariat.

3. M^{me} Katherine Wallman (États-Unis) a présidé la réunion.

4. M. Eduardo Periera Nunes (Brésil), M^{me} Heli Jeskanen-Sundström (Finlande), M. Luigi Biggeri (Italie), M^{me} Aija Zigure (Lettonie), M. Vladimir Sokolin (Fédération de Russie) et M^{me} Irena Krizman (Slovénie) ont assumé les fonctions de vice-présidents.

B. *Ordre du jour et procédure*

5. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/71) a été adopté.

C. *Déclarations et discours liminaires*

6. M^{me} Wallman, Présidente de la Conférence, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants à la cinquante-cinquième réunion plénière. M. Robert Hensler a fait une déclaration au nom du gouvernement du canton de Genève lors de la réception organisée dans la soirée du 11 juin 2007. M. Paolo Garonna, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), a fait une déclaration le 13 juin 2007. Il a rappelé que la solide coopération internationale qui s'était établie en matière de statistiques dans la région de la CEE et le rôle irremplaçable joué dans ce contexte par la Conférence des statisticiens européens avaient acquis une grande notoriété. Il a également souligné qu'il fallait faire mieux connaître les travaux de la CEE et de la Conférence et qu'il importait d'améliorer les activités intersectorielles et la coopération technique.

II. RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE

A. Session d'avril 2007 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Documentation: ECE/CES/2007/1.

7. Cette année, la Commission a célébré son sixième anniversaire. La Conférence a examiné les questions découlant de la session d'avril 2007 de la CEE et la suite à leur donner. La Conférence:

- a) A pris note de la Déclaration que la CEE a adoptée à sa soixante-deuxième session;
- b) A apporté son appui à la poursuite de la bonne coopération existant entre la CEE, Eurostat, l'OCDE et d'autres organisations internationales qui jouent un rôle actif en matière de statistiques dans la région de la CEE;
- c) A encouragé les activités intersectorielles menées en collaboration avec d'autres comités sectoriels de la CEE;
- d) A souligné l'importance que revêtait la mise en place d'un processus d'examen régulier des activités de coopération technique en matière de statistiques, comprenant notamment une évaluation des problèmes de financement dus à une inadéquation entre les exigences des pays et les ressources disponibles;
- e) A souligné la nécessité de poursuivre les activités portant sur les statistiques du développement durable et les statistiques ventilées par sexe.

8. La suite à donner aux questions découlant de la session d'avril 2007 de la CEE apparaîtra au niveau opérationnel dans les programmes de statistique de la CEE pour le reste de 2007 et pour 2008.

9. M^{me} Heli Jeskanen-Sundström, Vice-Présidence du Bureau de la Conférence, a brièvement rendu compte de l'entretien qu'elle et M^{me} Katherine Wallman (par vidéoconférence) avaient eu le 8 novembre 2006, avec le Comité exécutif de la CEE. Celui-ci a approuvé le programme de travail de la Division de statistique de la CEE pour 2007.

B. Session de mars 2007 de la Commission de statistique de l'ONU

10. M. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique de l'ONU, a informé les participants des principaux résultats de la trente-huitième session de la Commission de statistique, qui s'était tenue du 27 février au 2 mars 2007. Au cours de cette session, les participants avaient célébré le sixième anniversaire de la CEE. M. Cheung a souligné la portée mondiale de la Commission et la forte participation des directeurs des services nationaux de statistique. Il a aussi souligné le rôle important joué par la Conférence des statisticiens européens dans l'établissement, dans la région de la CEE, de normes et de directives qui ont servi de sources d'inspiration pour élaborer des normes statistiques mondiales, par exemple les recommandations concernant les recensements de la population et des habitations et les directives concernant l'accès aux microdonnées et les questions de confidentialité. Le Directeur de la Division de statistique de l'ONU a appelé l'attention sur les principaux points suivants:

- a) Travaux sur les statistiques de l'éducation: le mandat du Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation a été soumis au bureau de la Commission pour approbation. Le Groupe de travail, qui est présidé par l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Canada, fera le point des

expériences menées par les pays, des cadres conceptuels des statistiques de l'éducation et de la coordination des activités réalisées par les organisations internationales dans ce domaine;

b) Évaluation du Programme de comparaison internationale (PCI): un groupe des Amis du Président a été créé pour évaluer la portée du cycle 2005 du Programme de comparaison internationale et les activités réalisées dans le cadre de ce programme, et pour formuler des recommandations sur l'opportunité d'un cycle 2010. Le plan de travail comprend une évaluation des réalisations du PCI et de sa structure de gouvernance ainsi qu'une étude de l'image qu'en ont les utilisateurs;

c) Examen du programme relatif aux statistiques de l'emploi en 2008: l'Office for National Statistics (Bureau national de la statistique) du Royaume-Uni a commencé le travail, une ébauche du document d'examen a été établie et un questionnaire sera envoyé aux pays pendant l'été 2007.

III. COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE

A. Examen des statistiques démographiques

Documentation: ECE/CES/2007/3, ECE/CES/2007/3/Add.1 et ECE/CES/2007/3/Add.2.

11. La Conférence a examiné les questions concernant les statistiques démographiques sur la base des documents présentés par la CEE, la Division de statistique de l'ONU et Eurostat.

12. La Conférence a pris note des questions stratégiques ayant trait aux statistiques démographiques que le Bureau de la Conférence avait examinées en février 2007, notamment celles exposées ci-après:

a) Même si des règles ont été élaborées pour les recensements de la population, les statistiques de l'état civil et les statistiques des migrations internationales, les éléments d'orientation dont disposent les pays ne suffisent pas pour qu'ils produisent systématiquement chaque année des estimations de la population;

b) Il importe de mettre au point, documents à l'appui, des pratiques optimales pour la production d'estimations annuelles de la population et de projections démographiques ainsi que pour la révision postcensitaire des estimations de la population.

Décision de la Conférence

13. La Conférence a approuvé les conclusions que son bureau avait adoptées au titre du point correspondant de l'ordre du jour (document ECE/CES/BUR/2007/FEB/26, par. 16) lors de la réunion qu'il a tenue en février 2007.

B. Coordination des statistiques de la santé

Documentation: ECE/CES/2007/6 et ECE/CES/2007/7.

14. La Conférence a été mise au courant des questions relatives à la coordination des statistiques de la santé, notamment des travaux de l'Équipe spéciale de la mesure de l'état de santé, désignés par l'expression «Initiative de Budapest», du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé. Les travaux de

ce dernier groupe continuent de susciter des préoccupations. La Conférence a insisté sur la nécessité de mettre en place, pour ce groupe, des méthodes de travail plus efficaces.

Décision de la Conférence

15. La Conférence a approuvé le module d'enquête réalisé par l'Équipe spéciale CEE/OMS/Eurostat pour mesurer l'état de santé, module qui allait être utilisé dans la région de la Conférence (et connu sous le nom d'Initiative de Budapest-version Mark 1, présenté dans l'annexe du document ECE/CES/2007/6). La Conférence a également noté qu'Eurostat avait soutenu cette initiative et encouragé les pays membres de l'Union européenne à utiliser ce module dans leurs enquêtes-santé nationales par entrevue.

C. *Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN 93) Rev.1*

Documentation: ECE/CES/2007/9.

16. La Conférence a été informée des travaux en cours en vue d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de la version actualisée du SCN. Le premier volume du SCN 93 Rev.1 sera présenté en 2008 à la Commission de statistique de l'ONU. Le second volume qui comprend les interprétations des comptes et les éléments annexes sera achevé pour 2009. La Commission de statistique de l'ONU avait demandé au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre du SCN 93 Rev. 1, laquelle devait être présentée à la Commission de statistique en 2008. M^{me} Carole Carson, Directrice du projet de mise à jour du SCN, a présenté à la Conférence une proposition concernant la stratégie projetée.

17. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Le renforcement des capacités statistiques pose de graves problèmes aux pays de la région Asie-Pacifique. Si ces problèmes ne sont pas résolus, il est peu probable que ces pays progressent dans l'application du SCN;

b) Les pays rencontrent des problèmes dans d'autres domaines statistiques également, par exemple l'adoption d'indicateurs en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la préparation des prochains recensements de la population. C'est pourquoi l'établissement de priorités clairement énoncées contribuerait à mieux cibler l'utilisation des ressources limitées dont disposent les services de statistique;

c) La participation des utilisateurs revêt une importance déterminante. Les problèmes qui se posent en statistique sont plus difficiles à résoudre lorsque les principaux utilisateurs ne sont pas informés des processus en cours pour appliquer la version actualisée du SCN. Les agents du gouvernement et d'autres grands utilisateurs devraient eux aussi bénéficier de la formation et participer aux réunions organisées au niveau régional;

d) Des directives sur les moyens de réunir des données économiques de base dans des environnements difficiles sont nécessaires. La Division de statistique de l'ONU va organiser une série d'ateliers de réflexion au niveau régional;

e) L'absence de coordination et de coopération entre les organismes publics constitue un grave obstacle dans les pays moins développés. Dans ce contexte, une action de sensibilisation est nécessaire à l'intention à la fois des autorités statistiques et des organismes publics;

f) Il est nécessaire de coordonner les activités des donateurs et d'établir des priorités précises qui répondent aux besoins des pays;

g) La version révisée du Système européen de comptabilité sera adoptée au premier trimestre de 2011 et appliquée en 2014 par les États membres de l'Union européenne;

h) Le SCN 93 Rev.1 sera beaucoup plus difficile à mettre en œuvre qu'à réviser. Cette mise en œuvre doit être replacée dans le contexte plus large des statistiques économiques, en particulier pour les pays en développement;

i) Les programmes de mise en œuvre doivent être adaptés aux besoins des pays.

IV. RAPPORTS D'ACTIVITÉ POUR INFORMATION

A. *Mesure du développement durable*

Documentation: ECE/CES/2007/10.

18. La Conférence a été informée de l'avancement des activités du Groupe de travail conjoint CEE/OCDE/Eurostat sur les statistiques du développement durable. Le Groupe de travail a été créé en octobre 2005 pour élaborer un large cadre conceptuel permettant de mesurer le développement durable. Deux sous-groupes ont été constitués: l'un se concentre sur les questions touchant la méthode de l'apport en capital et l'autre axe ses travaux sur la mise en évidence des points communs entre les ensembles d'indicateurs nationaux existants. Au cours de la dernière réunion qu'il a tenue à Genève (18-20 avril 2007), le Groupe de travail a approuvé les grandes lignes du rapport définitif qui devrait être présenté à la Conférence en 2008.

19. La Conférence a pris acte des avancées notables des activités du Groupe de travail sur les statistiques du développement durable.

B. *Mondialisation*

Documentation: ECE/CES/2007/11.

20. À titre de suivi du séminaire tenu lors de la réunion plénière de 2006 de la Conférence, un groupe de travail commun CEE/OCDE/Eurostat chargé d'analyser l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux a été créé pour étudier comment les services nationaux de statistique pourraient résoudre plus efficacement le problème posé par les distorsions qui résultent de la mondialisation dans les mesures statistiques traditionnelles. La Conférence a pris note du mandat et des activités projetées du Groupe de travail.

21. La Conférence a été mise au courant du séminaire sur la difficulté d'établir des statistiques officielles dans un contexte de mondialisation de l'économie, organisé conjointement par la CEE/AELE et le Comité ukrainien de la statistique, qui aurait lieu à Kiev du 3 au 6 juillet 2007. Il a été suggéré d'inscrire l'organisation d'éventuels séminaires dans le programme d'activité du Groupe de travail conjoint CEE/OCDE/Eurostat chargé d'analyser l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux.

Décision de la Conférence:

22. Un plan d'activité détaillé du Groupe de travail sera présenté au Bureau de la Conférence en février 2008.

C. *Suivi du séminaire de la Conférence sur les ressources humaines et la formation, tenu en 2006*

Documentation: ECE/CES/2007/12.

23. À titre de suivi du séminaire sur les ressources humaines et la formation, tenu en juin 2006, le Bureau de la Conférence a créé un comité d'organisation (coprésidé par la République tchèque et le Canada) chargé principalement de préparer un forum qui offrirait aux directeurs des ressources humaines des services nationaux de statistique l'occasion d'un échange de vues et de connaissances spécialisées sur la gestion des ressources humaines. Ce forum aura lieu en 2008. Le mandat du Comité d'organisation a été présenté pour information. L'ex-République yougoslave de Macédoine a exprimé le souhait de participer aux travaux du Comité d'organisation.

24. Le compte rendu du séminaire de 2006, établi conjointement par l'Office tchèque de la statistique et le secrétariat de la CEE, a été distribué sur CD-ROM aux participants à la réunion plénière de 2007.

D. *Confidentialité et caractère privé de l'intégration des données statistiques*

Documentation: ECE/CES/2007/13.

25. Le Bureau de la Conférence a créé une équipe spéciale chargée d'étudier les préoccupations relatives à la protection de la confidentialité et au respect de la vie privée dans le cadre des ensembles de données intégrés ainsi que d'envisager l'élaboration de principes communs. Le mandat de l'équipe spéciale a été présenté pour information.

26. L'Australie (qui occupe la présidence), le Canada, les États-Unis, la Finlande et les Pays-Bas ont exprimé le souhait de participer à l'équipe spéciale. Eurostat et la Banque mondiale se sont également portés volontaires pour prendre part à cette équipe. La Conférence a été informée que de nouveaux membres de l'équipe seraient les bienvenus.

E. *Rapports sur les activités des donateurs relatives à la coopération technique en Asie centrale*

Documentation: ECE/CES/2007/5.

27. Les résultats de l'enquête sur les activités des donateurs dans le domaine des statistiques en Asie centrale ont été présentés à la Conférence pour information.

28. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) L'analyse du type d'assistance technique dispensée devrait dépasser les limites de la définition habituelle de la «formation», et s'étendre à d'autres formes d'assistance telles que les ateliers, voyages d'étude, séminaires de recherche et missions de consultant;

b) Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant de prendre en compte les contributions en nature des donateurs, en plus des fonds versés;

c) Les participants se sont prononcés en faveur de la poursuite et d'une amélioration plus poussée des activités de formation organisées sous la conduite de l'ISAP.

Décision de la Conférence:

29. La référence à l'ISAP, dans le paragraphe 19 du document ECE/CES/2007/5, va être supprimée, et il faudra trouver une solution pour que les institutions dont les frais fixes sont proportionnellement élevés puissent déterminer la part de tel ou tel pays bénéficiaire dans les activités des donateurs.

F. Rapports d'activité sur les travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence

Documentation: ECE/CES/2007/4.

30. La Conférence a été informée des travaux des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) travaillant sous son égide. Des informations sur les mandats de ces équipes, les rapports des réunions d'experts tenues depuis juin 2006 et une liste des réunions d'experts prévues pour la période allant de juin 2007 à juin 2008 peuvent être consultés à l'adresse: <http://www.unece.org/stats/ToS.html>.

31. Eurostat s'est félicité des informations présentées au sujet des équipes de spécialistes. Il réalise actuellement une étude sur les équipes internationales de spécialistes qui travaillent dans le domaine des statistiques, en particulier celles auxquelles les pays membres de l'Union européenne participent. Il a donc demandé à d'autres organisations internationales de fournir des informations analogues sur les équipes de spécialistes (comités directeurs, groupes de travail, équipes spéciales, etc.), sur le modèle du document ECE/CES/2007/4.

G. Programme statistique de la CEE: rapports d'activité pour 2006 et projets pour 2007

Documentation: ECE/CES/2007/14.

32. Un bref rapport sur les travaux entrepris par la Division de statistique de la CEE en 2006, ainsi que les plans et défis à relever pour 2007 ont été présentés pour information.

H. Édition 2007 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée «Présentation intégrée»)

Documentation: ECE/CES/2007/15.

33. Le secrétariat de la CEE a présenté un rapport succinct sur la version de 2007 de la base de données sur les activités internationales en matière de statistique. Cette base de données, qui contient des informations sur les activités statistiques en cours de toutes les grandes organisations internationales qui jouent un rôle actif dans la région de la CEE, peut être consultée par le biais de l'Internet sur le site Web de la CEE (<http://unece.unog.ch/disa/>).

I. Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son Bureau

Documentation: ECE/CES/2007/16.

34. L'attention des participants a été appelée sur le document qui expose la suite donnée aux principales décisions prises par le Bureau et la Conférence.

V. SÉMINAIRE SUR LE RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES SERVICES DE STATISTIQUE

35. Le séminaire a été organisé par la Lettonie. Il a été présidé par M^{me} Aija Zigure (Lettonie).

A. Première partie: Efficacité des programmes statistiques

Documentation: ECE/CES/2007/18, ECE/CES/2007/32, ECE/CES/2007/33.

36. Cette première partie a été organisée par M. Walter Radermacher (Allemagne) et animée par M. Jan Plovsing (Danemark). Le débat s'est fondé sur des communications sollicitées de l'Allemagne, du Canada et d'Eurostat.

37. Les participants ont analysé l'efficacité des programmes statistiques en se concentrant sur trois grands thèmes: comment déterminer les besoins des utilisateurs, comment concilier la croissance des besoins et le volume limité des ressources disponibles, et comment mesurer les résultats et le degré de satisfaction des utilisateurs. Les pays ont donné des exemples d'instruments mis en œuvre pour mesurer l'efficacité des programmes statistiques: enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs, évaluation de la couverture médiatique des activités statistiques, mesure du taux de fréquentation des sites Web, utilisation des statistiques par les pouvoirs publics et les chercheurs, etc. Sur le plan interne, il peut s'agir du délai de production des statistiques, du nombre de diffusions tardives ou de diffusions d'informations erronées, etc. Ces indicateurs sont utiles, mais ils ne suffisent pas à eux seuls à montrer l'impact des statistiques. Les contacts directs avec les parties prenantes et les utilisateurs permettent d'obtenir plus facilement des informations sur leurs besoins et leurs attentes. Il a été souligné combien la planification stratégique était importante pour garantir l'efficacité des programmes statistiques.

38. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) La planification stratégique doit également prendre en compte le rôle des répondants; obtenir des taux de réponse élevés et alléger le travail de communication des données figurent parmi les grandes priorités des services de statistique;

b) La planification interne des services de statistique est complexe; les statisticiens sont souvent qualifiés dans des domaines bien précis mais n'ont pas une vue d'ensemble, en particulier lorsque le système statistique comporte différents organismes;

c) Il faut se placer dans une perspective sur le long terme alors que ceux qui utilisent des statistiques réagissent souvent à des questions d'actualité;

d) Le fait de maintenir des contacts avec des groupes d'utilisateurs dont les horizons temporels sont différents (décideurs, chercheurs, par exemple) peut aider les services de statistique à établir un meilleur équilibre entre les besoins à long terme et ceux du moment;

e) Il est difficile de prévoir les besoins des utilisateurs dans les années à venir, et il faudrait donc introduire une certaine souplesse dans le système afin qu'il puisse répondre à de nouveaux besoins à mesure qu'ils apparaissent;

f) Les services de statistique doivent prendre des initiatives pour s'efforcer d'atteindre de nouvelles catégories d'utilisateurs;

g) Ce n'est pas nécessairement une bonne chose d'accorder trop d'importance aux indicateurs d'usage; il faut les compléter par une évaluation qualitative afin de comprendre ce qui intéresse les utilisateurs;

h) Il serait utile d'établir des indices d'efficacité à titre de critères et de les comparer d'un pays à l'autre;

i) Les indices d'efficacité peuvent être exprimés aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative; il pourrait être utile pour les services de statistique des pays en développement de comparer leur efficacité avec celle des pays plus développés ou d'autres organismes publics.

39. En conclusion de cette première partie, l'organisateur a mis en lumière les points suivants:

a) La campagne d'information et la concertation menées auprès des utilisateurs, des parties prenantes et du personnel des services de statistique proprement dits sont des retombées positives de la planification des programmes statistiques;

b) Les cadres de qualité et critères d'efficacité appliqués au niveau international sont utiles pour analyser l'efficacité des programmes statistiques ainsi que pour communiquer avec les utilisateurs et les parties prenantes;

c) L'établissement d'une communication suivie et interactive avec les utilisateurs permet aux services de statistique d'obtenir des informations sur les besoins et attentes de ces utilisateurs ainsi que sur les meilleurs moyens de répondre à ces besoins;

d) Des cadres conceptuels permettent de prendre en compte plus facilement les besoins des utilisateurs et de répondre convenablement à leurs exigences;

e) Il est important de concevoir une stratégie sur le long terme, mais il faut également prévoir une certaine marge de manœuvre pour procéder à des changements en cas de besoin.

B. Deuxième partie: Efficience des services de statistique

Documentation: ECE/CES/2007/20, ECE/CES/2007/22, ECE/CES/2007/24, ECE/CES/2007/30; documents d'appui: ECE/CES/2007/31, ECE/CES/2007/35.

40. Cette deuxième partie du séminaire a été organisée par M. Yoel Finkel (Israël) et animée par M. Donal Garvey (Irlande). Le débat s'est fondé sur des communications sollicitées de la Finlande, de l'Islande, d'Israël et des Pays-Bas, ainsi que sur des documents d'appui présentés par la Hongrie et Israël.

41. La Conférence a débattu de la question de l'efficience en termes d'équilibre optimal entre les produits et les ressources utilisées. Les participants ont analysé certaines démarches organisationnelles et méthodologiques qui favorisent l'efficience, notamment les avantages comparés de la centralisation et de la décentralisation, ainsi que la gestion active des cas de non-réponse. L'utilisation des données administratives a été considérée comme un moyen de réduire les coûts. Toutefois, il faut traiter avec discernement les problèmes qui lui sont associés et surveiller la qualité en permanence. Les participants ont également envisagé l'utilisation de nouvelles méthodes, plus efficaces, pour améliorer la rentabilité de la production de statistiques, par exemple le couplage des données, la normalisation des méthodes internes, la réorganisation des outils informatiques et la reconfiguration des processus internes.

42. En outre, les observations suivantes ont été faites:

a) La collecte de données est l'étape la plus coûteuse de la production de statistiques, et il est donc essentiel de l'utiliser au mieux;

b) L'analyse des coûts de toutes les étapes de la production de statistiques est un instrument décisionnel important;

c) Il faut tenir compte non seulement des dépenses encourues par le service de statistique, mais aussi de celles supportées par les répondants;

d) Dans les pays où il existe des registres administratifs de qualité et où le public ne s'oppose pas à leur exploitation à des fins statistiques, ces registres offrent une méthode économiquement avantageuse de collecte des données;

e) Dans certains pays, l'exploitation des données administratives représente un véritable défi. Il peut s'avérer difficile d'obtenir l'adhésion du public ou de surmonter les inquiétudes que suscite cette exploitation en ce qui concerne la protection du caractère confidentiel de ces données;

f) Il faut également ne pas perdre de vue que le traitement des données extraites de registres administratifs de même que le contrôle et l'assurance de la qualité exigent des efforts particuliers et l'amélioration constante des compétences du personnel. Un facteur de réussite important consiste à entretenir un dialogue ininterrompu avec les organismes qui ont la responsabilité des données administratives;

g) Le couplage ou la mise en correspondance de différentes sources de données administratives peut se traduire par des gains en termes d'efficacité, mais présente un risque élevé en raison des problèmes de protection de la confidentialité et de respect de la vie privée qui y sont associés; une solution peut consister à extraire les agrégats statistiques directement des registres au lieu d'importer des données;

h) Il a été proposé de constituer une équipe spéciale de la Conférence qui s'occuperait essentiellement des questions liées à l'exploitation des données administratives;

i) La reconfiguration et la normalisation des processus internes offrent une bonne occasion de réaliser des gains de productivité et de rendre les activités plus transparentes;

j) Pour améliorer l'efficacité et la productivité, il est essentiel que le personnel possède les connaissances et compétences voulues.

43. En conclusion, l'organisateur de cette partie du séminaire a souligné que les mécanismes visant à accroître l'efficacité et la productivité méritaient toute l'attention des gestionnaires des services nationaux de statistique et que les décisions prises à chaque étape de la production de statistiques avaient un impact sur les produits.

Conclusions

44. Pour conclure le séminaire, la Présidente en a récapitulé comme suit les principaux points:

a) Pour déterminer le degré d'efficacité et d'efficacité de leurs activités, les statisticiens ont besoin d'en mesurer les résultats (effets positifs) et le coût. Il serait souhaitable que les méthodes utilisées pour mesurer l'efficacité et l'efficacité soient normalisées dans toute la région et que les membres de la Conférence confrontent leurs expériences;

b) L'amélioration de la productivité est étroitement liée aux objectifs stratégiques du programme statistique. Il est essentiel de bien comprendre les besoins des utilisateurs. L'optimisation de la collecte des données, grâce à une large exploitation des sources administratives, l'harmonisation des processus, l'uniformisation des outils informatiques, la promotion d'une culture de la qualité, la formation du personnel et l'amélioration du suivi et de l'analyse des coûts sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à accroître l'efficacité et la productivité;

c) L'examen de cette question devrait se poursuivre dans le but de regrouper et de mettre en commun des pratiques optimales de mesure de l'efficacité, de l'efficience et de la productivité.

VI. SÉMINAIRE SUR LA MESURE DU CAPITAL – ALLER AU-DELÀ DES MESURES TRADITIONNELLES

45. Le séminaire a été organisé par les Pays-Bas. Il a été présidé par M. Geert Bruinooge (Pays-Bas).

Documentation: ECE/CES/2007/39.

46. Le séminaire a porté essentiellement sur les difficultés rencontrées par la statistique officielle pour mesurer le capital. Les notions classiques de capital ne sont pas suffisantes pour comprendre les ressorts de l'économie. Les formes immatérielles du capital telles que l'innovation, la recherche scientifique, les technologies de l'information et le capital humain et relationnel sont de plus en plus considérées comme des moteurs de la croissance économique. La Conférence des statisticiens européens a examiné la question de savoir comment ces formes supplémentaires du capital peuvent être efficacement prises en compte dans la statistique officielle.

47. M. Bart van Ark de l'Université de Groningue a prononcé un discours sur le thème suivant: «Innovation, biens immatériels et croissance économique: vers une comptabilité globale de l'économie du savoir». Il a fait observer qu'il s'est avéré difficile de mettre au point un outil permettant de mesurer l'impact macroéconomique global de l'innovation. La nécessité de disposer d'outils plus performants pour mesurer l'économie du savoir et sa contribution à la croissance économique est à la fois un problème et une chance au regard de la statistique officielle. Il est nécessaire d'établir un cadre comptable global pour l'économie du savoir. M. Bart van Ark a préconisé d'améliorer les systèmes statistiques nationaux et internationaux afin de mieux saisir l'impact de la création d'un savoir sur l'économie.

A. Première partie: Déterminants de la politique en la matière

Documentation: ECE/CES/2007/38.

48. Cette première partie a été organisée par M. Steve Landefeld (BEA, États-Unis). Elle s'est articulée autour d'un exposé de M. William Nordhaus de l'Université Yale, qui a porté sur des questions concernant la comptabilité hors marché: aspects théoriques et pratiques de la comptabilité de la pollution.

49. Dans son exposé, M. Nordhaus a abordé la question de savoir comment les effets de la production économique sur l'environnement pouvaient être quantifiés sous forme statistique. Il a montré comment il était possible d'incorporer les externalités dans le compte du revenu national et le compte de production et a donné des exemples concrets de traitements possibles des effets de la pollution, du réchauffement de la planète et des futures externalités.

50. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) La Commission de statistique de l'ONU a décidé d'élever le Système de comptabilité économique et environnementale au rang de norme, dont il est à espérer qu'elle sera appliquée par tous les États Membres de l'ONU;

b) Même si des améliorations ont été apportées à la comptabilité environnementale au cours des dernières décennies, l'élaboration de comptes d'environnement pose encore quelques problèmes d'ordre méthodologique et pratique;

c) Il ressort des expériences menées dans certains pays que l'évaluation des externalités permettant d'obtenir un «véritable» PIB, ou PIB vert, pose de gros problèmes. Toutefois, la production de données de stocks physiques et de flux compatibles avec les notions de comptabilité nationale pourrait permettre de donner des informations utiles pour les décideurs et la société;

d) Certaines externalités, par exemple les émissions, deviendront négociables et il faudra en tenir compte lors de l'établissement des comptes nationaux; certains se sont dits préoccupés par l'utilisation croissante de postulats et de valeurs fictives dans les comptes nationaux.

B. Deuxième partie: Limites du capital dans la version révisée du Système de comptabilité nationale de 1993

Documentation: ECE/CES/2007/21, ECE/CES/2007/26, ECE/CES/2007/27, ECE/CES/2007/28; document d'appui: ECE/CES/2007/29.

51. Cette deuxième partie a été organisée par M. Rob Edwards (FMI) et animée par M. Walter Radermacher (Allemagne). Le débat s'est fondé sur des communications sollicitées de l'Australie, des Pays-Bas, de la Suisse et d'Eurostat ainsi que sur un document d'appui présenté par la Corée.

52. Cette deuxième partie a porté principalement sur les difficultés rencontrées pour mesurer différentes formes de capital immatériel, par exemple les logiciels informatiques et la recherche-développement (R-D). La Conférence a étudié comment il serait possible de résoudre dans la pratique les difficiles problèmes de mesure; établir des estimations approximatives pourrait induire les utilisateurs en erreur, mais, par contre, ne faire aucune estimation risquerait de nuire à la qualité des comptes macroéconomiques. La question s'est posée de savoir si les données de la comptabilité nationale devaient reposer sur des variables statistiquement comparables plutôt que sur des valeurs fictives et s'il fallait élargir la définition du capital.

53. Par ailleurs, le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Si l'on ne mesure pas la R-D, une grande part de la croissance économique demeurera inexpliquée;

b) Il faudrait replacer la R-D dans le contexte plus vaste du capital intellectuel et de sa mondialisation;

c) Il faudrait s'efforcer d'avancer dans la mise en application des comptes satellites de la R-D; des enquêtes ont déjà été réalisées, et suffisamment d'informations obtenues, dans plusieurs pays;

d) L'établissement des comptes satellites de la R-D revêt une importance particulière dans les pays de l'Union européenne au regard du programme de Lisbonne (estimation de l'intensité de la R-D, par exemple);

e) Au niveau européen, les comptes nationaux sont juridiquement contraignants; il faut donc concevoir une démarche plus pragmatique et réaliste. Eurostat va constituer une équipe spéciale qui sera chargée d'énoncer clairement les priorités;

f) Il faut tenir compte des besoins des utilisateurs concernant les données sur la R-D. Faute de données précises, il vaut mieux établir des estimations approximatives et en expliquer les limites aux utilisateurs;

g) La théorie des biens immatériels n'a pas encore pris sa forme définitive; or, les utilisateurs ne peuvent attendre plusieurs années jusqu'à ce qu'elle l'ait prise;

h) Il importe d'établir de solides méthodes de mesure car les valeurs de certains avoirs immatériels peuvent être très instables;

i) La question n'est pas de savoir s'il faut ou non mesurer la R-D; il s'agit par contre de trouver les moyens de le faire dans la pratique, et de déterminer par exemple les enquêtes à réaliser pour améliorer les données sur lesquelles s'appuient les estimations utilisées en comptabilité nationale, les questions à incorporer dans les enquêtes, etc.

54. Pour conclure cette deuxième partie, l'organisateur a récapitulé comme suit les principaux points:

a) Il faut poursuivre dans la pratique les travaux concernant la mesure de la R-D afin d'aider les services nationaux de statistique à établir les estimations;

b) Le Groupe Canberra II pourrait être une instance appropriée pour mener à bien ces travaux;

c) À l'avenir, les travaux devraient non seulement s'inscrire dans la perspective de la comptabilité nationale, mais porter également sur les enquêtes auprès des entreprises qui fourniront les données de départ pour les estimations de la R-D.

C. Troisième partie: Mesure du capital humain

Documentation: ECE/CES/2007/17, ECE/CES/2007/23, ECE/CES/2007/36.

55. Cette troisième partie du séminaire a été organisée par M. Brian Pink (Australie) et animée par M. Oystein Olsen (Norvège). Le débat s'est fondé sur des communications sollicitées de l'Australie, des États-Unis et de l'Italie.

56. Les participants ont débattu de la mesure du capital humain et du rôle joué dans ce contexte par les services nationaux de statistique. Différentes méthodes de mesure ont été présentées et leurs forces et faiblesses analysées. En principe, trois stratégies différentes peuvent être envisagées pour mesurer le capital humain: établir des bases de données sur le capital humain aux fins de la recherche et de l'analyse, élaborer des méthodes de mesure des résultats dans le secteur des administrations publiques dans le cadre de la comptabilité nationale, ou intégrer pleinement les mesures du capital humain dans la comptabilité nationale. Ce dernier objectif n'est toutefois pas réalisable au stade actuel.

57. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) La mesure du capital humain présente de multiples difficultés. Une bonne stratégie pourrait consister à entreprendre des calculs du capital humain à titre expérimental afin d'acquérir de l'expérience;

b) La publication d'estimations établies à titre expérimental qui sont de qualité médiocre peut ébranler la confiance des utilisateurs dans les statistiques officielles. Une autre solution

pourrait consister à créer des bases de données sur des microsimulations ou des modèles qui permettraient aux utilisateurs de réaliser leurs propres estimations et d'analyser l'impact sur le capital humain de diverses actions possibles;

c) La mesure des services d'éducation à partir des résultats, et non des ressources utilisées, serait un pas en avant naturel; cette mesure est liée aux travaux que les services de statistique réalisent déjà pour améliorer la mesure des résultats du secteur des administrations publiques;

d) Le capital humain peut être considéré comme un concept multidimensionnel et différents indicateurs peuvent être utilisés pour exprimer les différentes dimensions de ce concept, dimensions qui ne se limitent pas nécessairement au degré d'instruction, y compris une évaluation des acquis scolaires, aux compétences cognitives, etc.;

e) Il faudrait également tenir compte de l'utilisation du capital humain; par exemple, dans le SCN, le capital humain correspondant aux chômeurs n'entre pas dans le domaine de la production;

f) Rien ne garantit que l'on puisse établir une relation entre les gains futurs et l'enseignement institutionnalisé et que ces gains puissent constituer une mesure supplétive satisfaisante pour exprimer la production du secteur de l'éducation;

g) Il faut être particulièrement prudent lorsque l'on utilise les formules qui partent du principe qu'il existe une solide relation entre l'éducation et les salaires; les disparités salariales ne traduisent pas seulement des différences en matière d'éducation;

h) Le fait de préciser les questions qui font intervenir le concept de capital humain contribuera à améliorer la mesure de ce capital.

58. Pour conclure le débat sur le capital humain, l'organisateur de cette partie du séminaire a mis en relief les points suivants:

a) Les statisticiens en sont au tout début de leurs travaux dans ce domaine et s'efforcent de parvenir à une communauté de vues sur les raisons et la manière de mesurer le capital humain; c'est un domaine difficile tant sur le plan théorique que sur le plan pratique et il est nécessaire de mener un très grand nombre d'expériences pour réaliser des avancées substantielles;

b) Cela dit, le capital humain est un domaine auquel les décideurs attachent de plus en plus d'importance et qui mérite de la part des statisticiens une attention suivie car il est sur le point d'acquiescer un caractère prioritaire.

D. Quatrième partie: Mesure du capital relationnel

Documentation: ECE/CES/2007/19, ECE/CES/2007/25, ECE/CES/2007/34.

59. Cette quatrième partie du séminaire a été organisée par M. Joe Grice (ONS – Office national de la statistique, Royaume-Uni) et animée par M. Michel Glaude (Eurostat). Le débat s'est fondé sur des communications sollicitées de la Finlande, du Royaume-Uni et de l'OCDE.

60. La Conférence s'est penchée sur différentes définitions du capital relationnel et a mis en évidence les difficultés qu'il faudra surmonter pour l'exprimer dans les statistiques officielles. Le capital relationnel est un nouveau concept qui est utilisé par les services de statistique dans différents contextes, par exemple la cohésion sociale, les statistiques de voisinage, les politiques

du logement et les politiques locales, le bien-être sociétal, etc. Il est également considéré comme l'une des pierres angulaires du développement durable. Quelques-unes des difficultés à surmonter consisteront notamment à déterminer la manière de réunir des données au moindre coût et de les analyser, par exemple au regard des gains de productivité du capital relationnel.

61. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Le capital relationnel est un concept difficile à saisir mais qui ouvre de multiples horizons pour les décideurs et pour la société dans son ensemble. La tâche essentielle à laquelle les services nationaux de statistique doivent s'atteler consiste encore à déterminer la portée et les implications du capital relationnel dans le contexte des statistiques officielles;

b) Il existe plusieurs définitions du capital relationnel; elles font généralement intervenir des dimensions telles que les réseaux, la communauté de règles et de valeurs, la cohésion et la confiance parmi les groupes;

c) Les questions de gouvernance et d'efficacité institutionnelle pourraient être considérées comme faisant partie du capital relationnel;

d) Le capital relationnel constitue une sorte d'actif qui apporte un surcroît de valeur aux individus et aux sociétés, même s'il ne fait pas partie de ce que l'on considère habituellement comme du «capital», au sens économique du terme;

e) Le rôle et le fonctionnement du secteur des administrations publiques et l'importance que revêtent les réseaux informels diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre selon le contexte culturel. Ces points devront être pris en considération dans l'élaboration des mesures statistiques;

f) Les indicateurs du capital relationnel pourraient trouver leur place dans le cadre du bien-être sociétal. Toutefois, il faut établir une distinction entre la mesure objective du capital relationnel et la mesure du bien-être subjectif;

g) Il a été proposé d'étudier les possibilités de réaliser des mesures indirectes du capital relationnel; les coûts de transaction ont été l'un des exemples mentionnés. Les coûts de transaction peuvent être élevés dans les sociétés où règne la méfiance en raison des dépenses considérables encourues pour faire respecter l'État de droit;

h) Le concept de capital relationnel, de par sa nature, et les problèmes d'agrégation et de pondération qui lui sont associés peuvent jouer en faveur d'une démarche multidimensionnelle plutôt qu'une démarche reposant sur un indicateur unique.

62. Pour conclure la partie consacrée au capital relationnel, l'organisateur a mis en lumière les points suivants:

a) Il est difficile de définir le capital relationnel d'un point de vue statistique. Des éclaircissements sont nécessaires quant au type de valeur statistique que l'on peut tirer du concept de capital relationnel et à l'utilisation que l'on peut en faire. Ce concept a une application beaucoup plus large que celle d'un simple facteur de production;

b) Il s'agit à ce stade de parvenir non pas à une harmonisation du concept mais à une interprétation commune de ses définitions et utilisations possibles;

c) Les pays sont encouragés à se faire part de l'expérience qu'ils ont acquise concernant les différentes utilisations de ce concept et les méthodes de collecte des données au moindre coût. Il est très important de poursuivre les travaux dans ce domaine.

Conclusions

63. Pour conclure le séminaire, le Président en a récapitulé comme suit les principaux points:

a) Les services nationaux de statistique jouent un rôle important en élaborant des mesures des biens immatériels et en améliorant les systèmes nationaux et internationaux de statistique afin de mieux appréhender l'impact sur l'économie de l'innovation et de la création de connaissances;

b) Les services nationaux de statistique devraient s'employer activement à mettre au point les comptes de l'environnement, faute de quoi d'autres établiraient probablement ces statistiques;

c) La question n'est pas de savoir *si* la R-D doit être capitalisée, mais *comment* il faut procéder. En conséquence, l'échange de données d'expérience et la coopération internationale sont particulièrement nécessaires;

d) La mesure du capital humain dans les statistiques officielles en est encore à ses débuts et une grande prudence est de mise, même lorsqu'il s'agit de calculs et d'estimations réalisés à titre expérimental. Il n'est pas encore possible d'établir des comptes satellites du capital humain, mais il importe de poursuivre les travaux dans ce domaine;

e) L'élaboration du concept de capital relationnel en est encore dans sa phase initiale et les pays sont encouragés à se faire part de l'expérience qu'ils ont acquise afin de parvenir à une interprétation commune des définitions et utilisations possibles de ce concept.

Décisions de la Conférence

64. La CEE et Statistics Netherlands publieront le compte rendu du séminaire.

VII. INFORMATIONS SUR LES THÈMES QUE LE BUREAU DE LA CONFÉRENCE DEVRA EXAMINER DE MANIÈRE APPROFONDIE

Documentation: ECE/CES/2007/40.

65. Le Bureau a régulièrement examiné de manière approfondie certains domaines de la statistique à ses réunions de février. Récemment, il a décidé, pour les cinq prochaines années, d'axer les examens approfondis sur les questions stratégiques plutôt que sur les questions et problèmes actuels, et a modifié la procédure suivie pour le choix des thèmes devant faire l'objet d'un examen approfondi.

66. Le Bureau de la Conférence a décidé de procéder à un examen approfondi des thèmes ci-après à ses réunions d'octobre 2007 et de février 2008:

Revenus (1.5) + conditions de vie et pauvreté (3.3.1)

Document de travail établi par (nom du pays) en coopération avec l'OCDE; la Banque mondiale présentera une communication sur les statistiques de la pauvreté.

Coordination dans le cadre des systèmes statistiques (5.2), y compris débat sur les arrangements en matière de coordination conclus entre les services nationaux de statistique, les banques centrales et les ministères des finances

Document de travail établi par (nom du pays) en coopération avec le FMI.

Différenciation entre les sexes et groupes de population particuliers (3.3.2)

Document de travail établi par l'Italie.

Statistiques de l'environnement (3.1)

Document de travail établi par la Suisse en coopération avec Eurostat.

Statistiques culturelles (1.9)

Document de travail établi par (nom du pays).

VIII. CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

Documentation: ECE/CES/2007/37.

67. La CEE a procédé en mai 2007 à une enquête auprès des membres de la Conférence en vue de déterminer les thèmes des séminaires qui seraient organisés au cours de la réunion plénière de 2008. À la lumière des résultats de l'enquête, le Bureau a choisi les thèmes ci-après pour les séminaires de 2008:

- **Pour le séminaire sur les aspects fondamentaux des systèmes statistiques:**

Mesurer les mouvements et l'intégration de la population dans un monde globalisé

Organisateur du séminaire: *(nom du pays)* en coopération avec Eurostat

Organisateurs des séances du séminaire: Pays-Bas, Nouvelle-Zélande

Communications: Espagne, Pays-Bas, Suisse, Ukraine et Nouvelle-Zélande.

68. La région de la CEE est le théâtre de vastes mouvements de population entre les différentes sous-régions et en provenance d'autres régions en raison des profonds changements qui interviennent dans la composition de la population et des effets liés à la plus hétérogénéité de ces sociétés. Le séminaire pourrait porter principalement sur la description des moyens de mesurer les flux et les effectifs de population, ainsi que sur les répercussions de l'évolution démographique sur le marché du travail, les revenus, les régimes de retraite, la richesse au niveau sous-régional, etc. Des séances pourraient être consacrées aux caractéristiques démographiques de ces flux de population ainsi qu'aux moyens de mesurer et d'observer les effets de cette diversité démographique dans d'autres domaines.

- **Pour le séminaire sur des questions nouvelles:**

Questions stratégiques liées à la mesure des transactions internationales

Organisateur du séminaire: FMI

Organisateur des séances du séminaire: Pays-Bas

Communications: Pays-Bas

Animateur: Suisse.

69. La globalisation croissante de l'économie mondiale, conjuguée à la complexité croissante des marchés financiers internationaux, pose d'énormes problèmes aux statisticiens. Le but de ce séminaire est d'appeler l'attention sur ces questions et de mettre en commun les points de vue et l'expérience acquise sur les moyens de les résoudre.

70. Trois séances sont envisagées:

Séance I: Le cadre d'action – deux principaux orateurs: du FMI et de la Banque centrale européenne ou du Conseil du Système de Réserve fédérale des États-Unis.

Séance II: La balance des paiements courants – révision du Manuel de la balance des paiements et mesure des transferts de fonds; communications possibles de Hong Kong, de la Banque mondiale, des États-Unis et du Brésil.

Séance III: Compte d'opérations financières de la balance des paiements – réserves internationales, placement direct en valeurs de portefeuille, dette étrangère/allègement de la dette multilatérale et position d'investissements internationaux; communications possibles des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande.

71. Les pays ont été encouragés à contribuer aux séminaires et à informer le secrétariat de la CEE des contributions qu'il pourrait apporter.

IX. ÉLECTION DU BUREAU

Documentation: ECE/CES/2007/2 et ECE/CES/2007/8.

72. Pour le mandat 2007/08 et 2008/09, la Conférence a élu, sur proposition de M. Fellegi, le bureau suivant:

M^{me} Heli Jeskanen-Sundström* (Finlande), Présidente,
et les Vices-Présidents suivants:

M. Peter Hackl (Autriche)

M. Brian Pink (Australie)

M. Eduardo Pereira Nunes* (Brésil)

M. Walter Radermacher (Allemagne)

M. Aija Zigure* (Lettonie)

M. Vladimir Sokolin* (Fédération de Russie)

Mme Katherine Wallman* (États-Unis).

73. La Conférence a remercié M^{me} Katherine Wallman pour son excellente prestation en tant que Présidente de la Conférence et de son Bureau. M^{me} Krizman et M. Biggeri ont remercié la Conférence de leur avoir donné la possibilité de siéger au Bureau.

X. QUESTIONS DIVERSES

74. La réunion plénière de la Conférence en 2008 aura lieu à Paris pendant la semaine du 9 au 13 juin 2008, juste avant ou après la réunion du Comité des statistiques de l'OCDE.

* Était également membre du précédent Bureau de la Conférence en 2006/2007.